

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

ACTION PRÉCOCE

ÉTAT DES LIEUX 2022



Risk-informed
Early Action
Partnership

À propos du REAP

Lancé lors du Sommet Action Climat des Nations Unies (UNCAS) en septembre 2019, le Partenariat pour l'action précoce basée sur le risque (REAP) rassemble un éventail sans précédent de parties prenantes des communautés du climat, de l'humanitaire et du développement dans le but de protéger un milliard de personnes supplémentaires des catastrophes d'ici 2025.

Le Partenariat s'articule autour de quatre objectifs ambitieux qui visent à opérer un changement systémique en agissant plus tôt pour réduire les impacts des catastrophes. Il crée un espace au sein duquel les partenaires et les organisations alignées pourront baser leur action sur ces objectifs ambitieux afin de mobiliser les engagements et d'inspirer l'action.

Remerciements

Le Partenariat tient à remercier Marie Wagner pour le travail qu'elle a accompli en menant des entretiens, en effectuant des recherches et en rédigeant ce rapport. Ses perspectives et les défis qu'elle a rencontrés ont apporté une large contribution à la qualité de ce deuxième État des lieux. Le Partenariat reconnaît également les contributions d'autres membres de l'équipe du Global Public Policy Institute à Berlin, notamment Clarisa Irene Setiawan, Katharina Nachbar et Julia Steets. Enfin, ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans les nombreux partenaires et experts qui ont donné de leur temps et ont partagé leurs perspectives pour éclairer ses conclusions.

Citation suggérée

Wagner, M. (2023). « Action précoce : état des lieux 2022 », Partenariat pour l'action précoce basée sur le risque, Genève. <https://www.early-action-reap.org/action-precoce-etat-des-lieux-2022-resume-analytique-early-action-state-play-2022>

CONTENTS

Avant-propos.....	5
Appel à l'action.....	6
Résumé : où en sommes-nous ?	8
Développements d'action précoce.....	8
Les quatre cibles du REAP.....	9
Appel à la poursuite de l'action et recommandations	11



© PAM / Sayed Asif Mahmud

AVANT-PROPOS

2023 sera une année charnière pour l'action précoce. Nous atteindrons le point médian de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; l'Examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 aura lieu ; et le premier bilan mondial dans le cadre de l'accord de Paris se terminera. Néanmoins, il est déjà clair que nous devons agir avec encore plus de rapidité au cours des années à venir.

Au cours de l'année passée seulement, des inondations ont dévasté le Pakistan ; des sécheresses récurrentes ont conduit la Corne de l'Afrique au bord de la famine ; et les vagues de chaleur ont été responsables d'un nombre croissant de décès supplémentaires dans le monde, même dans les régions tempérées comme l'Europe. Alors que les impacts des changements climatiques deviennent de plus en plus répandus, fréquents et néfastes, nous risquons de passer d'une crise à une autre, si nous ne parvenons pas à provoquer un changement systémique vers une action précoce.

Face à cette dure réalité, nous devons identifier les voies qui peuvent relier les engagements internationaux à l'action qui se déroule aux niveaux national et local. Ce n'est que grâce à de tels efforts collectifs que nous pourrions agir rapidement à grande échelle. Les rapports *État des lieux* – qui en sont maintenant à leur deuxième année – ne sont qu'une petite tentative pour y parvenir. Publiés par le Partenariat pour l'action précoce basée sur le risque (REAP), les rapports mettent en évidence

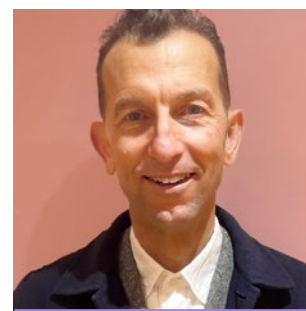
des exemples de bonnes pratiques pour une action précoce, du niveau mondial au niveau local, ainsi que des opportunités qui, si elles sont bien utilisées, nous permettront d'atteindre plus de personnes, plus efficacement. Nous souhaitons que les rapports aident à construire une compréhension collective de la manière dont nous pouvons prendre de l'avance et mettre en place des actions intégrées qui atteignent et aident les personnes vulnérables avant que les catastrophes ne se produisent, plutôt que de les laisser en subir les conséquences.

En tant que coprésidents du REAP, nous sommes profondément attachés à la vision du Partenariat qui vise à aider à protéger un milliard de personnes supplémentaires des catastrophes grâce à une action rapide et efficace à grande échelle. La fréquence et la gravité croissantes des impacts des changements climatiques aujourd'hui et à l'avenir signifient que la seule façon de concrétiser notre vision est de travailler ensemble, d'unir nos forces, nos systèmes et nos institutions, afin qu'ils soient plus efficaces ensemble que séparément, et de nous concentrer sur les impacts. C'est le thème récurrent d'une grande partie du travail du Partenariat et qui est souligné à nouveau dans ce rapport. Nous approuvons et recommandons fortement d'accorder une attention particulière aux messages et aux recommandations d'action dans l'*État des lieux 2022*, et invitons chaque personne à identifier ce que nous pouvons faire collectivement pour aider à protéger un milliard de personnes supplémentaires des catastrophes.



Kimberly K. Louis

Coprésidente du Conseil d'administration du REAP et Représentante permanente adjointe, Mission permanente de Sainte-Lucie auprès des Nations Unies



Gerard Howe

Coprésident du Conseil d'administration du REAP et chef du département Adaptation, nature et résilience, Direction de l'énergie, du climat et de l'environnement du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement, Royaume-Uni

APPEL À L'ACTION

L'année qui a précédé la publication de ce deuxième rapport *État des lieux* a montré que les impacts des changements climatiques ne ralentissent pas. Entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivent dans des contextes très vulnérables aux changements climatiques, et nous devons nous poser la question suivante : déployons-nous assez de moyens pour nous assurer qu'elles sont à l'abri des catastrophes ?

Ce rapport présente six recommandations d'action qui visent à s'appuyer sur les recommandations contenues dans l'*État des lieux 2021*. Elles encouragent toutes les parties prenantes travaillant sur l'action précoce à effectuer les changements suivants :

- renforcer la collaboration, la cohérence et la compréhension » en 2021 à opérationnaliser, encourager et institutionnaliser la collaboration (recommandations 2, 3 et 5) ;
- établir des recommandations claires pour la politique à mener » en 2021 à surveiller et suivre la mise en œuvre afin de mettre en évidence les lacunes persistantes (recommandations 1, 2, 5) ;
- augmenter le montant du financement » en 2021 à mobiliser des dépenses réelles et communiquer les données financières (recommandations 4 et 5) ;
- développer une solide base de données probantes pour l'ensemble de la chaîne de valeur » en 2021 à relier de manière proactive les efforts de SEA aux cadres existants afin de rendre le SEA plus compréhensible et gérable (recommandation 6) ;
- soutenir les pays vulnérables aux conditions climatiques en renforçant la coordination de la communauté internationale et en réduisant la complexité » en 2021 à transférer le pouvoir aux organismes régionaux, ou à renforcer leur rôle, en tant qu'intermédiaires, à la fois horizontalement et verticalement (recommandation 1) ;
- renforcer les liens entre la communauté de l'alerte précoce/action précoce et les approches Locally Led Adaptation et celles axées sur la population » en 2021 à s'engager pleinement dans une approche globale à l'ensemble de la société tout au long de la chaîne de valeur (toutes les recommandations) ;
- accroître les échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays » en 2021 à approfondir la compréhension et élargir l'accessibilité tout au long de la chaîne de valeur (recommandations 3 et 5).

Les recommandations de l'*État des lieux* sont, une fois de plus, pertinentes pour tout acteur travaillant sur le terrain ou à proximité, et la dernière section de ce rapport précise comment les partenaires du REAP prévoient de stimuler les progrès dans chaque domaine.

1 Renforcer les approches régionales pour intensifier l'action précoce

Les parties prenantes de l'action précoce expérimentées dans le travail entre les régions et à différents niveaux doivent mettre leur expertise à la disposition des organismes régionaux afin de mieux éclairer les approches régionalisées de l'action précoce.

2 Opérationnaliser, encourager et institutionnaliser la collaboration

Pour véritablement intégrer la coordination et la collaboration, les acteurs doivent être incités et avoir la capacité d'agir (pour ceux qui n'ont pas d'accès existant) à travers la fourniture de financement, les échanges d'expertise technique et l'accès à la prise de décision.

3 Approfondir la compréhension et élargir l'accessibilité à l'ensemble de la chaîne de valeur des activités d'alerte précoce/action précoce

Pour véritablement intégrer la collaboration dans l'ensemble de la société, il est nécessaire d'uniformiser les règles du jeu, à la fois en matière de connaissances (ce qui constitue la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce et qui y est actif) et d'accès (où trouver des financements, une assistance technique et d'autres formes d'assistance).

4 Diversifier les sources et les mécanismes de financement tout en veillant à ce qu'ils se complètent

Les objectifs devraient être : des niveaux de financement accrus ; des financements existants qui sont rendus plus anticipatifs (et donc plus efficaces) ; et des financements qui sont fournis directement aux niveaux national et local plutôt que par l'intermédiaire d'organismes internationaux.

5 Assurer une meilleure connexion tout au long de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce en commençant par une communication bidirectionnelle efficace sur les risques

La conception et l'élaboration de systèmes efficaces de communication des risques offrent un moyen pratique d'explorer comment intégrer de multiples parties prenantes et leurs besoins, priorités et capacités

6 Renforcer la cohérence des activités de suivi et améliorer le partage d'informations sur les progrès fondés sur des données probantes

L'attention doit être consacrée aux deux éléments suivants : garantir l'alignement sur un large éventail d'approches de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (horizontalement) et s'assurer que les activités de SEA capturent des données à plusieurs niveaux (verticalement).

RÉSUMÉ

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Développements d'action précoce

En 2022, les **organismes régionaux** sont manifestement apparus comme étant des parties prenantes clés de l'action précoce. Il s'agit notamment d'organisations supranationales, d'organisations régionales spécialisées, de banques multilatérales et régionales de développement, et même de consortiums et groupes de travail régionaux. Ces organismes régionaux ont très concrètement formalisé leur implication par des engagements et des plans axés sur l'action d'anticipation, et sont susceptibles de jouer un rôle clé dans les années à venir, par exemple en agissant comme un lien entre les niveaux mondial et national/infranational.

Au niveau mondial, les gouvernements donateurs et d'autres acteurs financiers ont fait de nouvelles **annonces publiques d'engagements financiers et d'assistance technique**, ou ont reconfirmé ou précisés (certains) des engagements antérieurs. Cependant, il reste à voir quelle part sera versée en tenant compte des risques et il n'est pas toujours évident de savoir dans quelle mesure les engagements contribueront directement à la réalisation des quatre cibles du REAP. Des progrès ont également été réalisés dans les discussions autour de la **réponse aux pertes et dommages** qui découlent des impacts des changements climatiques, y compris en matière d'identification des modalités de financement et de création d'un fonds de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pertinent. L'alerte précoce et, dans une moindre mesure, l'action précoce, sont considérées comme des activités qui font partie d'une réponse globale aux pertes et dommages, et elles resteront donc un domaine important à surveiller.

Les acteurs mondiaux ont également lancé des initiatives clés en 2022 qui ont le potentiel de stimuler la collaboration au-delà d'un seul domaine/secteur lorsqu'il s'agit d'une action tenant compte des risques. Les deux exemples les plus importants sont l'**Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous**, basée sur l'annonce du Secrétaire général des Nations Unies en mars 2022 selon laquelle la communauté mondiale veillera à ce que tous les habitants de la planète soient couverts par des systèmes d'alerte précoce d'ici 2027, et le **Bouclier mondial contre les risques climatiques** que l'Allemagne a lancé pendant sa présidence du G7 en coopération avec les ministres des Finances du Groupe vulnérable des vingt et avec le soutien des autres États du G7. L'objectif est de fournir une assistance financière plus importante et de meilleure qualité pour créer une approche systématique de la gestion des risques climatiques.

Le nombre d'enseignements tirés s'appuyant sur des données probantes a également considérablement augmenté en 2022 et cette tendance se poursuivra. Nous pouvons nous attendre à voir plus de travaux de recherche universitaires axés sur la pratique grâce à des initiatives telles que l'**Academic Alliance for Anticipatory Action (4As)**, de fonds de donateurs pour la recherche sur la chaîne de valeur de l'action précoce d'alerte comme **EU Horizon Grants** et l'**initiative CLARE (Adaptation aux changements climatiques et résilience) entre le Canada et le Royaume-Uni** (qui a un thème spécifiquement axé sur l'action précoce basée sur le risque), et d'institutions telles que le **University College London Warning Research Centre (UCL WRC)**.

Les quatre cibles du REAP

La **cible 1** vise, d'ici 2025, à ce que 50 pays examinent et intègrent des lois, politiques et/ou plans en matière de gestion des risques de crise/catastrophe et d'adaptation au climat afin de réduire les impacts des changements climatiques et l'exposition des populations et de l'environnement à ces derniers. Les partenaires interrogés dans le cadre de l'*État des lieux* notent que, en général, des progrès significatifs ont eu lieu dans l'examen des politiques et des stratégies, et **sur la base de l'activité actuelle, le succès par rapport à la cible 1 est possible d'ici 2025**. Cependant, les examens n'aboutissent pas immédiatement à l'institutionnalisation d'une action précoce à tous les niveaux, dans différents ministères et chez les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Le groupe de travail sur la cible 1 du REAP intensifie ses efforts en entreprenant un exercice continu de **cartographie complète de la gestion des risques** – qui indique jusqu'à présent que les partenaires travaillent dans 66 pays sur les activités de la cible 1 – et en utilisant les résultats pour créer des synergies dans les efforts existants, ainsi que pour identifier les principales lacunes.

La **cible 2** vise, d'ici 2025, à ce qu'un milliard de personnes supplémentaires soient couvertes par des mécanismes de financement et de prestation liés à des plans d'action précoce efficaces, afin qu'elles puissent agir avant les catastrophes et les crises prévues. S'agissant des financements fournis, le rapport *Finance for Early Action* a conclu que les cinq plus grands fonds humanitaires ont versé la somme de 41,5 millions de dollars US en 2020 dans le cadre de leurs fenêtres d'action d'anticipation, et des données plus récentes datant de 2021 montrent une légère augmentation des montants que ces fonds indiquent clairement comme étant « anticipés » pour atteindre un peu plus de 45 millions de dollars US. Les chiffres des organismes opérationnels montrent que le nombre de personnes percevant réellement l'aide est faible. Plus généralement, l'ampleur des engagements financiers en faveur d'une action d'anticipation pris en 2021 n'a pas été satisfaite par des engagements tout aussi convaincants et de même portée en 2022, et bon nombre de ces engagements de 2021 ne se sont en aucun cas traduits en fonds programmés. Il est clair qu'**une intensification des efforts sera nécessaire pour atteindre la cible 2 d'ici 2025**.

L'objectif de la **cible 3** est que d'ici 2025, nous atteignons au moins 500 millions de dollars US investis dans l'infrastructure et les institutions des systèmes d'alerte précoce afin de cibler une action précoce dans les communautés du « dernier/premier kilomètre ». L'élan derrière l'appel du Secrétaire général des Nations Unies pour que chaque personne, communauté et nation ait accès à des systèmes d'alerte précoce efficaces au cours des cinq prochaines années, et l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous découlant de cet appel, signifient que les **perspectives sont bonnes pour atteindre la cible 3**. Cependant, des défis clés restent à relever, notamment l'absence de couverture actuelle par les systèmes d'alerte précoce (jusqu'à 60 % en Afrique), la nécessité de parvenir à une cohérence entre les différents investissements et instruments financiers pour fournir des alertes précoces de manière efficace, et le défi d'intégration des approches centrées sur les personnes dans tous les éléments de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des systèmes d'alerte précoce.

Si le succès de la **cible 4** est avéré d'ici 2025, cela signifie qu'un milliard de personnes supplémentaires seront couvertes par des systèmes d'alerte précoce nouveaux ou améliorés, y compris l'alerte précoce aux vagues de chaleur, connectées à des systèmes de gestion des risques à plus long terme et soutenues par une communication efficace sur les risques et un dialogue public avec les parties prenantes. **Les efforts déployés pour atteindre la cible 4 sont également susceptibles de bénéficier de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous**, mais pour nous assurer que nous respectons l'engagement principal de la cible 4, à savoir que les personnes à risque aient accès à des informations sur les risques climatiques basées sur l'impact et soient dotées de la capacité et des ressources nécessaires pour agir rapidement, une transformation systémique basée sur une approche globale de la société est encore nécessaire. Jusqu'à présent, la majeure partie de l'activité a eu lieu au niveau de la planification, impliquant souvent un groupe similaire de grands acteurs, ou se concentre sur le développement des systèmes et des infrastructures. Cependant, un effort concerté pour relever ces défis, comme celui entrepris par le groupe de travail sur la communication des risques du REAP, peut être en mesure de fournir des enseignements et des bonnes pratiques qui peuvent être appliqués tout au long de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce.



APPEL À LA POURSUITE DE L'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Nos entretiens et nos analyses documentaires montrent que toutes les parties prenantes de l'action précoce doivent se concentrer sur la mise en place **collective** d'un changement systémique pour agir plus tôt. Les recommandations de l'*État des lieux 2021* sont toujours valables, mais elles doivent être mises en œuvre de manière plus systématique et plus globale. Au risque de répéter des recommandations similaires, ce rapport continue de mettre l'accent sur l'urgence d'une action précoce tenant compte des risques, mais il s'appuie également sur l'appel à l'action de 2021 en reliant les deux ensembles de recommandations et en soulignant comment

elles peuvent être mises en œuvre collectivement. Chaque recommandation est applicable de manière intentionnelle au large éventail d'acteurs qui doivent se réunir pour mettre en place une action précoce à grande échelle. Encore une fois, dans le cadre de chaque nouvelle recommandation, le Partenariat pour l'action précoce basée sur le risque définit les activités qu'il priorisera pour réaliser des progrès. Le Partenariat encourage les autres acteurs à faire de même et à traduire les recommandations en points d'action concrets pour leurs organisations.

Thème

Pour ces recommandations, toutes les parties prenantes doivent **s'engager dans une approche globale à l'ensemble de la société tout au long de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce**. Les recommandations ci-dessous comprennent des suggestions sur la manière de les mettre en œuvre et d'aller de l'avant. En général, ce que ce rapport entend par « approche globale à l'ensemble de la société » implique, mais va au-delà, des approches « centrées sur les personnes », « centrées sur la communauté » ou « centrées sur les utilisateurs ». Il ne s'agit pas seulement de viser à atteindre les communautés vulnérables et d'adapter les mécanismes existants à un groupe ou à un individu, mais de renforcer la justice sociale et de placer le pouvoir de décision au sein des communautés. Mais pour ce faire, les personnes

doivent passer avant l'innovation technique et l'efficacité dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce. En fin de compte, cela ne peut fonctionner que si les structures de responsabilisation sont claires. Par exemple, pour la responsabilité nationale (gouvernementale) vis-à-vis des populations qui ont besoin d'être protégées, cela implique de s'engager à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des plans qui servent toutes les personnes, y compris les plus marginalisées. Pour la communauté internationale, cela implique d'intégrer des approches qui incluent et s'adressent à toutes les personnes, en particulier lorsqu'elles appartiennent à des groupes marginalisés.

Profiter de l'élan de l'État des lieux 2021

Les recommandations de l'État des lieux de l'année dernière (2021) constituent la base de l'appel à la poursuite de l'action de ce rapport. Toutes les recommandations figurant dans ce rapport peuvent être liées à celles de l'année dernière.

Moteur du changement : Promotion de la collaboration et connexion de l'offre à la demande (ou facilitation d'un « marketplace »)

1. De renforcer la collaboration, la cohérence et la compréhension » en 2021 à **opérationnaliser, encourager et institutionnaliser la collaboration** (voir recommandations 2, 3 et 5).

Moteur du changement : Engagement mondial sur des politiques et des pratiques

2. De établir des recommandations claires pour la politique à mener » en 2021 à **surveiller et suivre la mise en œuvre** afin de mettre en évidence les lacunes persistantes (voir recommandations 1, 2, 5 et thème).
3. De augmenter le montant du financement » en 2021 à mobiliser des **dépenses réelles et communiquer** les données financières (voir recommandations 4 et 5).
4. De développer une solide base de données probantes pour l'ensemble de la chaîne de valeur » en 2021 à **relier de manière proactive les efforts de SEA aux cadres existants** pour rendre le SEA plus compréhensible et gérable (voir recommandation 6).

Moteur du changement : Encouragement à s'approprier et à diriger les programmes aux niveaux local et national

5. De soutenir les pays vulnérables aux conditions climatiques en renforçant la coordination de la communauté internationale et en réduisant la complexité » en 2021 à transférer le pouvoir aux organismes régionaux, ou à **renforcer leur rôle**, en tant qu'intermédiaires, à la fois horizontalement et verticalement (voir recommandation 1).
6. De renforcer les liens entre la communauté de l'alerte/action précoce et les approches Locally Led Adaptation et celles axées sur la population » en 2021 à **s'engager pleinement dans une approche globale à l'ensemble de la société** tout au long de la chaîne de valeur (voir toutes les recommandations et thème).
7. De accroître les échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays » en 2021 à **approfondir la compréhension et étendre l'accessibilité** à l'ensemble de la chaîne de valeur (voir recommandations 3 et 5).

RECOMMANDATION 1

Renforcer les approches régionales pour intensifier l'action précoce

Le leadership au niveau national et local est essentiel pour intensifier l'action précoce. Et pourtant, les ressources, les connaissances et les réseaux qui peuvent les soutenir sont souvent solidement ancrés dans la sphère internationale. Les organismes régionaux sont de plus en plus en mesure d'agir en tant que connecteur, facilitant ainsi une approche globale à l'ensemble de la société grâce à un échange bidirectionnel de connaissances, d'expertise et d'informations, ainsi que des flux de financement. Les organismes régionaux peuvent aider

à élever les besoins et les expériences au niveau local dans la sphère internationale; ils peuvent permettre un apprentissage intrarégional en partageant les bonnes pratiques entre les pays; et ils peuvent également servir de forums efficaces pour un échange interrégional sur les bonnes pratiques. Les parties prenantes de l'action précoce expérimentées dans le travail entre les régions et à différents niveaux doivent mettre leur expertise à la disposition des organismes régionaux afin de mieux éclairer les approches régionalisées de l'action précoce.

Le Partenariat se concentrera sur:

- 1 L'approfondissement de l'engagement avec les acteurs régionaux pour identifier les principaux facteurs et obstacles pour réussir à intensifier l'action précoce, à mettre en évidence les bonnes pratiques et à échanger les enseignements tirés à ce jour, y compris en ce qui concerne l'engagement des acteurs aux niveaux national et infranational.
- 2 Le soutien de l'élaboration et du partage continu d'informations sur les bonnes pratiques (tels que des outils, des listes de contrôle ou des modèles) pour les acteurs régionaux à travers une gamme d'activités qui permettent une action précoce à grande échelle.
- 3 La promotion de dialogues approfondis avec les banques régionales de développement qui visent à identifier leur rôle dans l'intensification de l'action précoce, à la fois en matière de financement pour la construction de systèmes et pour la mise en œuvre de plans d'action précoce.
- 4 Le soutien d'efforts collectifs en promouvant des définitions communes et des approches de rapport normalisées pour faciliter la cohérence et permettre la comparaison et la responsabilité.



RECOMMANDATION 2

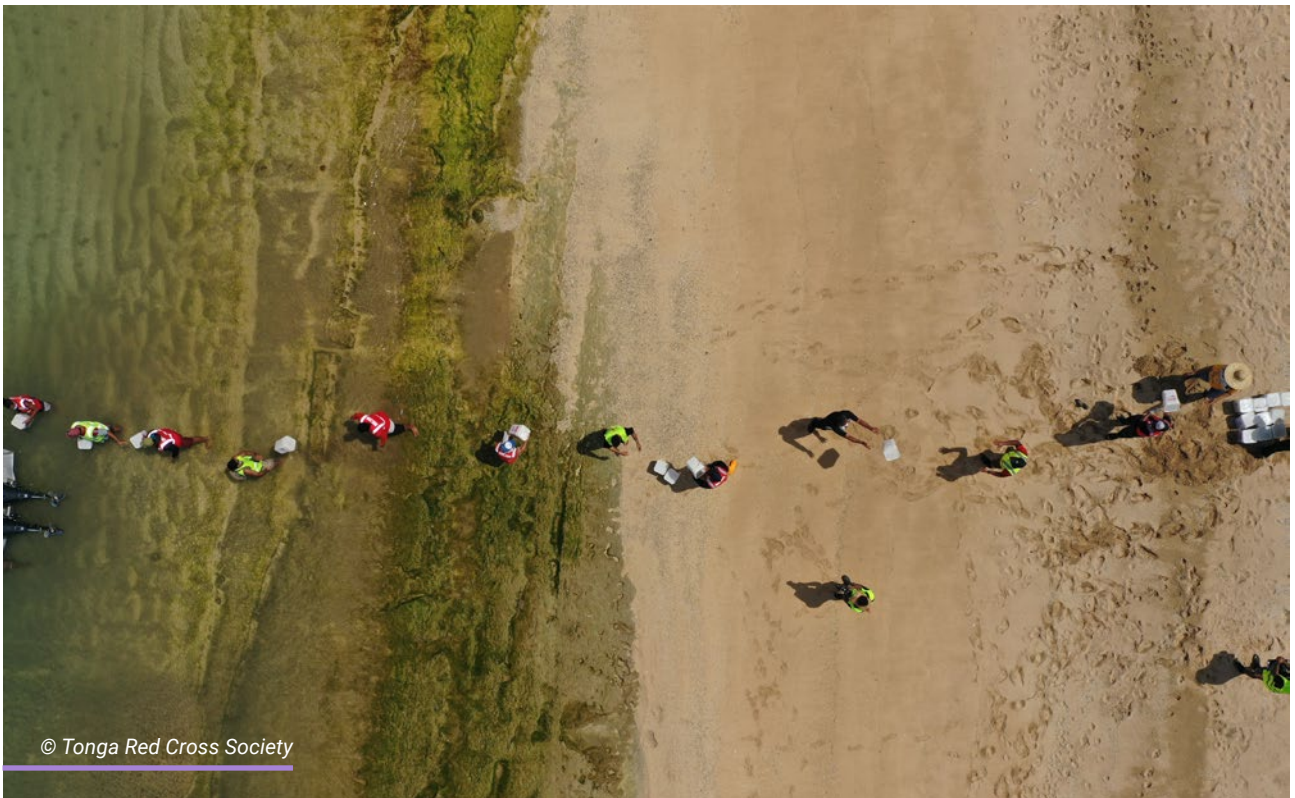
Opérationnaliser, encourager et institutionnaliser la collaboration

Une partie de l'*État des lieux 2021* doit être répétée : « Le besoin de collaboration entre les différents secteurs et de passerelles entre les silos est souvent mentionné comme un moyen essentiel d'obtenir un résultat à plus fort impact et à plus grande échelle. Cependant, en pratique, cela n'est pas si simple. Cela demande du temps, des efforts et – le plus important – la capacité de se projeter au-delà de ses propres intérêts, mandats et zones d'influence. » L'année dernière a

offert un certain nombre d'opportunités autour desquelles un large éventail de parties prenantes ont collaboré. Cependant, pour véritablement intégrer la collaboration et l'alignement, elles doivent être incitées et avoir la capacité d'agir (pour celles qui n'ont pas d'accès existant) à travers la fourniture de financement, les échanges d'expertise technique et l'accès à la prise de décision. La collaboration de l'ensemble de la société doit devenir l'approche par défaut à tous les niveaux.

Le Partenariat se concentrera sur:

- 1 La poursuite de l'organisation et de la facilitation des réunions, des groupes de travail, des événements et des plateformes qui renforcent les relations et la compréhension, et l'identification des moyens concrets permettant de systématiser plus largement la création de liens.
- 2 Le rassemblement d'experts de tous les secteurs et de toutes les disciplines pour soutenir les principales opportunités de collaboration telles que l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous et le Bouclier mondial contre les risques climatiques, et les activités de plaidoyer pour des incitations à la participation d'un groupe diversifié de parties prenantes.
- 3 L'identification et la responsabilisation des champions et ambassadeurs de l'action précoce au sein des organisations partenaires qui peuvent fournir une vision sur la manière d'intensifier l'action précoce aux niveaux national, régional et mondial, en se concentrant sur différentes priorités thématiques et géographiques.



© Tonga Red Cross Society

RECOMMANDATION 3

Approfondir la compréhension et élargir l'accessibilité à l'ensemble de la chaîne de valeur des activités d'alerte précoce/action précoce

À l'heure actuelle, la « chaîne de valeur complète de l'alerte précoce/action précoce » reste non cartographiée, ce qui crée des obstacles à la connexion efficace des différents éléments et à leur fonctionnement de manière cohérente. Cela signifie également qu'une compréhension globale de l'ensemble de la chaîne de valeur n'est détenue que par quelques acteurs internationaux, alors qu'une véritable intégration de la collaboration dans l'ensemble de la société nécessite d'uniformiser

les règles du jeu, à la fois en matière de connaissances (ce qui constitue la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce et qui y est actif) et d'accès (où trouver des financements, une assistance technique et d'autres formes d'assistance). Surmonter ce défi contribuera à l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous, dans sa tentative d'élargir l'inclusion de toutes les parties prenantes du SAP et de décloisonner les silos entre les quatre piliers de l'initiative et à différents niveaux.

Le Partenariat se concentrera sur:

- 1 Le soutien de l'élaboration d'un cadre conceptuel pour la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce, qui clarifie les différentes composantes incluses et les rôles et responsabilités en termes de soutien de chaque élément.
- 2 Le lancement d'une cartographie de la chaîne de valeur au niveau national pour un certain nombre de pays initiateurs (à définir) afin de clarifier les rôles et les responsabilités et d'identifier les lacunes au niveau national.
- 3 La contribution aux activités qui visent à clarifier les modalités de financement pertinentes, c'est-à-dire en aidant à mieux comprendre quelles ressources existent déjà pour soutenir les différentes composantes de la chaîne de valeur et en utilisant les informations pour permettre le travail sur le financement en vue d'une action précoce.



RECOMMANDATION 4

Diversifier les sources et les mécanismes de financement tout en veillant à ce qu'ils se complètent

Le financement de l'action précoce n'est toujours pas fourni à l'échelle requise, en partie parce qu'il n'a pas été intégré en tant que priorité au-delà d'un groupe limité d'acteurs. La chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce a le potentiel de répondre aux priorités de plusieurs secteurs, mais cela nécessite de réfléchir au-delà des mandats traditionnels et de travailler ensemble pour identifier des objectifs et des plans d'action communs. La sollicitation d'un groupe de donateurs plus diversifié permettra d'apporter les changements

essentiels nécessaires pour atteindre une approche globale de la société, y compris : des niveaux de financement accrus ; des financements existants qui sont rendus plus anticipatifs (et donc plus efficaces) ; et des financements qui sont fournis directement aux niveaux national et local plutôt que par l'intermédiaire d'organismes internationaux. La portée des changements requis nécessitera une collaboration étroite entre les parties prenantes de l'action précoce pour aider les donateurs à les mettre en œuvre.

Le Partenariat se concentrera sur:

- 1 L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de travail sur la manière d'impliquer les acteurs du financement du développement, du financement climatique et du secteur privé afin d'améliorer la quantité et la qualité des financements disponibles pour intensifier les actions précoces (avec les partenaires concernés à la tête des différents volets du plan de travail).
- 2 La poursuite des réunions entre les gouvernements clés et d'autres acteurs pertinents, tels que les banques de développement multilatérales et régionales pour échanger les bonnes pratiques concernant le financement des actions précoces et convenir des priorités, des rôles et des responsabilités pour assurer leur mise à l'échelle.
- 3 Le soutien, par la recherche et l'échange partagé de bonnes pratiques, de l'adaptation des mécanismes de protection sociale existants pour s'assurer qu'ils peuvent faciliter l'action des communautés avant qu'elles ressentent les pires effets des catastrophes.



© PAM / Hebatallah Munassar

RECOMMANDATION 5

Assurer une meilleure connexion tout au long de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce en commençant par une communication bidirectionnelle efficace sur les risques

La définition d'approches « centrées sur les personnes », sans parler d'approches allant au-delà des approches « centrées sur les personnes » pour adopter des approches « globales à l'ensemble de la société », reste déroutante pour de nombreuses parties prenantes. La conception et l'élaboration de systèmes efficaces de communication des risques – qui nécessitent des échanges d'informations et de compréhension bidirectionnels – offrent un moyen pratique d'explorer comment intégrer de multiples parties prenantes et leurs

besoins, priorités et capacités dans la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce. Pour y parvenir, un soutien – politique et basé sur les ressources – sera nécessaire à tous les niveaux, à la fois national (et même international) et local, ainsi que dans tous les secteurs. Les enseignements tirés de ces collaborations devraient être élargis à d'autres activités au sein de la chaîne de valeur afin de promouvoir des liens plus étroits entre les parties prenantes à chaque étape.

Le Partenariat se concentrera sur:

- 1 L'exploitation de la capacité du Groupe de travail sur la communication des risques du Partenariat à identifier les bonnes pratiques et à générer des orientations, des outils et des modèles supplémentaires pour renforcer cet élément particulier de la chaîne de valeur de l'alerte précoce/action précoce, ainsi qu'à promouvoir les enseignements tirés (par exemple, à travers l'Initiative en faveur d'alertes précoces pour tous).
- 2 L'élaboration d'un plan de travail relatif à la cible 4 qui définit clairement les rôles et les responsabilités des différents partenaires concernés et qui identifie les actions prioritaires pour atteindre l'échelle.
- 3 La collaboration avec des partenaires tels que le GNDR, ICVA, l'IFRC, le NEXUS, le RAED et le Start Network pour intégrer les perspectives locales dans les activités du Partenariat.



© PAM / Michael Tewelde

RECOMMANDATION 6

Renforcer la cohérence des activités de suivi et améliorer le partage d'informations sur les progrès fondés sur des données probantes

Il existe des données probantes sur la raison d'être de certaines actions précoces, mais elles souffrent de la même fragmentation qui caractérise d'autres aspects des efforts collectifs visant à protéger les personnes des catastrophes. Cela complique l'accès aux données et aux analyses de manière significative et peut conduire à une « surcharge de données probantes », ce qui entraîne une faible adoption des bonnes pratiques et des enseignements tirés. Sans efforts collectifs

pour un suivi et une évaluation plus cohérents, une mise à l'échelle basée sur des données probantes pour protéger plus de personnes des catastrophes peut s'avérer infructueuse. L'attention doit être consacrée aux deux éléments suivants : identifier des domaines d'alignement potentiel sur un large éventail d'approches de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (horizontalement) et s'assurer que les activités de SEA capturent des données à plusieurs niveaux (verticalement).

Le Partenariat se concentrera sur :

- 1 La mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation systématiques pour les activités du Partenariat afin de s'assurer que les partenaires ont accès aux données pour éclairer leur implication et leurs engagements envers le Partenariat et le programme d'action précoce plus large.
- 2 La collaboration avec les partenaires, y compris l'Adaptation Research Alliance et l'Academic Alliance for Anticipatory Action, pour identifier les questions de recherche spécifiques qui nécessitent une analyse et une compréhension plus approfondies, et obtenir l'assistance nécessaire.
- 3 La réalisation d'un examen de ses propres activités pour déterminer s'il produit l'impact souhaité et ce qui doit changer, le cas échéant.
- 4 Le soutien des efforts permettant de générer des données cohérentes et accessibles, telles que la base de données probantes de l'Anticipation Hub, pour éviter la production de connaissances qui renforcent les lacunes en la matière.



© PAM / Michael Tewelde



**Risk-informed
Early Action
Partnership**